

ÉCOLE MATERNELLE DE GEUDERTHEIM

81 rue du Général de Gaulle

67170 GEUDERTHEIM

03.88.51.00.70

ce.0670302p@ac-strasbourg.fr

Procès-verbal du conseil d'école du 14 mars 2023

Début de séance à 20 h

Présents :

Enseignantes : Cynthia STREIT, Belinda KUHN, Louise VOSDOGANIS, Émilie HOENEN

Représentants de la mairie : Pierre GROSS, maire de la commune, Michel URBAN, conseiller municipal

Représentants des parents d'élèves titulaires : PEEP : Lucie RUH

Vivre l'École : Sophie CONRAD

Représentants des parents d'élèves suppléants : PEEP : Mélissa PATIENT, Laetitia SIMON

Vivre l'École : Natacha KOMELI

Excusée : Iseline WINDSTEIN

PRÉAMBULE :

- Désignation du secrétaire de séance : Association Vivre l'École de Geudertheim
- Approbation du procès-verbal du conseil d'école du 1^{er} trimestre du 8 novembre 2022.

VOIX POUR	VOIX CONTRE	ABSENTIONS
10	0	0

- Adoption de l'ordre du jour.

VOIX POUR	VOIX CONTRE	ABSENTIONS
10	0	0

1. VIE SCOLAIRE

➤ **Animations passées et à venir**

- La Saint Nicolas :

Le mardi 6 décembre, nous avons fêté la Saint Nicolas en dégustant des *Mennele* de *Aux plaisirs de Fab*, boulanger de Geudertheim.

La Peep a offert un chocolat à tous les enfants et adultes de l'école.

- Le goûter de Noël :

Après la venue du Père Noël dans chacune des classes, tous les enfants de l'école ont pu prendre un goûter collectif dans la salle de motricité.

Les cadeaux de chaque classe ont été subventionnés à hauteur de 50 € par classe par la Mairie et le reste par la coopérative scolaire ; un livre a été offert par la PEEP à chaque enfant.

Toute l'équipe enseignante remercie les parents d'élèves qui nous ont aidés à l'installation, au rangement et qui ont contribué à fournir le goûter aux enfants ainsi qu'à la Mairie de Geudertheim pour les subventions données pour cette occasion.

- Épiphanie :

Le mardi 10 janvier nous avons tiré les rois et les reines. Une galette brioche/pépites de chocolats de la boulangerie *L'Ami du Pain* de Geudertheim était à partager pour les filles et une pour les garçons dans chacune des classes.

- Le secret du Jardin de Clément :

Le vendredi 13 janvier l'ensemble de l'école a pu assister dans la salle de motricité au spectacle de la Compagnie Planètemômes, *Le secret du jardin de Clément*. Il s'agissait d'un spectacle interactif où se mêlent vidéo, chanson, danse et décor enchanté.

- La chandeleur :

Le jeudi 2 février, à l'occasion de la Chandeleur, chaque classe a confectionné et dégusté de délicieuses crêpes.

Nous remercions M. Willmann de nous avoir fourni les ingrédients nécessaires à la réalisation de nos recettes ainsi que les parents qui ont aidé dans les classes.

- Carnaval :

Le vendredi avant les vacances, nous avons organisé le carnaval de l'école où chaque enfant pouvait venir déguisé. Nous avons fait une petite fête dans la salle de motricité, toutes les classes réunies, puis nous avons tous rejoint nos classes pour manger de bons beignets et boire des jus de fruits apportés par les parents.

Merci à tous les parents d'avoir joué le jeu en déguisant leur enfant et d'avoir apporté de quoi fournir notre goûter.

- Chasse aux œufs à la Résidence pour seniors :

Le lundi 3 ou le jeudi 6 avril, les enfants de l'école se rendront à la résidence pour seniors *Le Moulin de la Zorn* afin de faire une chasse aux œufs de Pâques. En échange d'un panier garni de chocolats, les enfants apporteront une œuvre collective réalisée au sein de chaque classe.

- Fête du Printemps :

L'équipe pédagogique a apprécié les moments de convivialité organisés avec tous les enfants de l'école. Ils ont permis de se retrouver tous ensemble après toutes ces années post-Covid.

Nous souhaitons donc faire de ces moments des rituels d'avant vacances et proposons un goûter de Printemps précédé d'un moment collectif dans la salle de motricité, le vendredi 14 avril. Nous solliciterons à nouveau les parents afin d'agrémenter ce goûter.

- Photo de classe :

La photographe passera à l'école le mardi matin 2 mai, le jour de la rentrée des congés de printemps.

- Le Vaisseau :

L'ensemble de l'école se rendra au Vaisseau le mardi 23 mai pour la journée (départ le matin vers 8 h 30 et retour vers 15 h) ; repas tiré du sac sur place.

- Portes ouvertes de l'école :

Contrairement à ce qui avait été annoncé à la réunion de rentrée, nous ne ferons pas de fête commune avec l'école élémentaire. Une kermesse à l'école maternelle sera organisée ainsi que la fête des grandes sections de maternelle (pour célébrer leur passage au CP).

Cela se déroulera l'après-midi pendant le temps scolaire, suivie de portes ouvertes de l'école avec expositions d'œuvres des enfants et visite de l'école pour les futurs petits.

Pour ce faire, nous aurions besoin des grilles d'affichage de la commune.

Nous aurions besoin de parents volontaires pour tenir les stands de la kermesse le 30 juin 2023 après-midi.

Nous envisageons éventuellement de faire une vente de gâteaux/boissons à partir de 15 h 45.

➤ **Fêtes et actions au profit de notre école (associations)**

- **PEEP :**

- Le Sentier aux Lampions (Le Prochain est prévu le 1^{er} décembre 2023)
- Don de chocolats pour chaque enfant le jour de la Saint Nicolas à l'école
- Un livre offert à chaque enfant lors de la fête de Noël
- Vente de fromage début janvier

- **VIVRE L'ÉCOLE :**

- Vente de fournitures scolaires fin juin
- Vente de produits Boehli
- Vente de chocolat de Noël
- Marché de Noël le 1^{er} dimanche de l'aveil (3 décembre 2023 après-midi)
- Vente de chocolat Bockel + madeleine St Michel
- Organisation d'un événement carnaval (stand et défilé) en 2024
- Abandon de la bourse de puériculture

➤ **Inscription pour l'année scolaire 2023/2024**

39 enfants nés en 2020 sont inscrits sur les listes de la mairie. Il y a déjà eu quelques demandes d'informations pour scolariser des enfants dans le village (alors qu'ils n'y résident pas ou pas encore) et d'autres pour obtenir une dérogation pour effectuer l'inscription dans une autre commune.

Les inscriptions se déroulent tous les mardis du mois de mars, directement à l'école avec la directrice. Les dossiers d'inscriptions ont été envoyés aux familles recensées. À ce jour, 23 enfants sont déjà inscrits pour la prochaine rentrée.

Les grandes sections qui quitteront l'école maternelle pour aller au CP sont 23. Il y a donc une différence importante entre le nombre de départs et le nombre d'arrivées ce qui nous sauve d'une fermeture de classe pour les prochaines années.

Il y a un risque de classes chargées pour les PS et MS, les GS étant limités à 24 enfants dans une même classe.

➤ **Utilisation des locaux de l'école en dehors du temps scolaire**

Selon le Code de l'Éducation, la décision de l'utilisation des locaux scolaires en dehors des temps d'apprentissage appartient à au Maire, mais bien que celui-ci soit uniquement consultatif, le conseil d'école doit donner son avis.

L'association Octopus's Garden occupe la salle de peinture/bibliothèque ainsi que la salle de motricité tous les mardis de 15 h 45 à 18 h 30 pour donner des cours d'anglais aux enfants des deux écoles. Elle utilise également une salle de classe et la salle du personnel pendant les vacances scolaires.

Avis du Conseil d'école :

VOIX POUR	VOIX CONTRE	ABSENTIONS
10	0	0

➤ **Banc de l'amitié**

Une demande a été faite par l'association Vivre l'École quant à la possibilité de mettre en place un banc de l'amitié. Le principe de ce banc est que si un enfant s'y assoit tout seul, les autres enfants voyants cela, le rejoignent afin de faire connaissance et de ne pas le laisser seul.

L'équipe pédagogique pense qu'un tel dispositif n'est pas utile car les enfants qui sont seuls dans la cour de récréation le sont par choix car ils ont besoin d'avoir des moments de tranquillité.

➤ **Zone de calme**

Une demande a été faite par l'association Vivre l'École quant à la possibilité de mettre en place une zone de calme pour les enfants qui en ont besoin.

Les enseignantes entendent la demande et précisent que dans chaque classe, les enfants ont un petit coin pour se reposer mais que le bruit ambiant des autres enfants reste élevé. On ne peut prévoir de les installer dans la salle de repos par manque de surveillance. Dans la cour de récréation, créer une zone de ce type n'est pas faisable par manque de place. De plus, les enfants voulant rester seuls et au calme se regroupent autour des adultes de surveillance.

2. HYGIÈNE SCOLAIRE ET SÉCURITÉ

➤ **PPMS Attentat/Intrusion**

Le lundi 6 mars nous avons effectué notre exercice de Plan Particulier de Mise en Sureté (PPMS) en cas d'attentat ou d'intrusion dans l'école.

Deux scénarios sont à envisager dans ces moments-là : s'échapper de l'école ou s'y enfermer. Pour cet exercice nous avons choisi de nous enfermer, en supposant que le danger était à l'extérieur de l'école.

Les enfants étaient prévenus avant le déclenchement de l'alarme. Nous avons tourné cet exercice sous forme de jeu et les enfants devaient se cacher et se taire le plus longtemps possible.

L'objectif était de rester 15 minutes dans le noir et le silence. Nous avons réussi à atteindre notre objectif !

Suite à cet exercice nous avons constaté deux dysfonctionnements qui ont déjà été remontés à la mairie :

- l'alarme ne sonne pas assez fort. Lorsque les portes des salles de classes sont fermées, nous ne l'entendons pas.

- il manque un verrou sur deux des quatre salles de classe, donc nous ne pouvons pas nous enfermer dans celles-ci.

3. UTILISATION DES MOYENS ALLOUÉS À L'ÉCOLE

➤ Budget coopérative scolaire (COOP)

Depuis le dernier conseil d'école, la coopérative scolaire a subventionné un abonnement à un magazine pour l'année scolaire pour un montant de 58 €, les *Mennele* de la St Nicolas pour 75 €, les galettes des rois pour 135 €, le spectacle pour 340,20 € et du matériel pédagogique pour 303,50 € soit une dépense totale de 911,70 €.

La vente des chocolats Stoffel organisée par l'école élémentaire et Vivre l'École a rapporté à l'école maternelle la somme de 287,25 € soit $\frac{1}{3}$ de la somme récoltée, le reste ayant été versé à l'école élémentaire.

De plus, l'association Vivre l'École a fait un don de 300 € en novembre 2022 grâce à la vente de bretzels Boehli.

L'équipe pédagogique remercie les associations pour leurs actions et leurs dons au profit des enfants de l'école maternelle.

➤ Budget Mairie

Le budget que la mairie octroie à l'école par année civile a été respecté puisque les dépenses sur l'année 2022 se sont élevées à 3 663,88 € sur les 4 000 € alloués.

En ce début d'année, la Mairie nous a aidés à financer l'achat de matériel pédagogique à hauteur de 303,50 € (la même somme que pour la coopérative scolaire car nous avons divisé le bon de commande et la facture en 2).

Une commande de peinture est également en cours pour un montant total de 137,61 €.

4. AUTRES DEMANDES

- Relance auprès de la Mairie de la demande d'une rampe au milieu des escaliers de l'entrée principale par la PEEP

- Relance auprès de la Mairie de la demande d'un jardin aménagé par l'école
- Demande de la possibilité de créer une fresque par les enfants sous préau donnant sur la rue de la paix

Prochain conseil d'école le mardi 20 juin à 20 h.